

---

Le jeudi 3 novembre 2022

Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux

Destinataires : Conseil Municipal

**CONVOCATION**

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 10 novembre 2022 à 18 h 30**

à la salle du conseil municipal

**Objet de la séance :**

- Convention implantation armoire Enedis
- Tarif loyer logement place François Hébert
- Projets 2023
- Demande de financement FDSR 2023
- Demande de financement DETR 2023
- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Xavier DUPONT

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2022**

Date de la convocation : 03/11/2022 Date affichage : 03/11/2022	Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 9 Nombre de votants : 11 Nombre de procurations : 2
<i>L'an deux mil vingt-deux, le dix novembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Rillé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Rillé, par le Maire Monsieur Xavier DUPONT.</i>	<b>Présents</b> : Xavier DUPONT, , Bénédicte SLONINA, Florence CROCHARD, David FOSTIER, José GRUWE, Antoine JANOD, Thierry MARTIN, et Rosalie YOUSFI, Sébastien RAMEAU arrivé à 19h10
<b>Secrétaire de séance</b> : Florence CROCHARD	<b>Absent</b> :
<b>Certifié exécutoire</b> <b>Publié ou notifié le 24 novembre 2022</b>	<b>Absentes représentées</b> : Nicolas BRIARD (ayant donné procuration à Rosalie YOUSFI), Anne GODIER (ayant donné procuration à Florence CROCHARD)

**1- Convention Implantation Armoire Enedis****D/2022-36**

Suite à la délibération prise par le conseil municipal le 22/09/2022 concernant l'accord de principe sur l'implantation d'une armoire électrique sur le domaine public dans le bourg de Rillé à proximité de l'existante et un poste sur le chemin rural n°30 section AM route de la pellerine.

L'interlocuteur Privilégié d'ENEDIS pour notre collectivité nous confirme que la somme de 200€ par armoire de coupure est versée une fois dans le cadre des travaux.

La RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) sera de son côté réévaluée et versée annuellement par Enedis.

Vu ces nouveaux éléments,  
Le conseil municipal, à l'unanimité

- Accepte les travaux.
- Charger le Maire de signer les conventions relatives à ces travaux.

**2- Tarif Loyer Logement Place François Hebert****D/2022-37**

Considérant les travaux de réhabilitation du logement, le maire informe les membres du conseil municipal que le logement sis Place François Hébert, est de nouveau disponible à la location. Il convient de fixer le montant du loyer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de fixer le montant du loyer mensuel, ainsi que la caution, à la somme de 540 €.

**3 – PROJET 2023 : proposition achat immobilier**

**D/ 2022-38**

Suite au décès de Mme PICHARD Paulette, Maître Nelly Maingault notaire à Savigné-sur-Lathan, en charge de la succession de cette dernière, estime l'ensemble de ses biens immobiliers pour la vente au prix de 160 000 € comprenant une grande maison, ses dépendances et le terrain jouxtant les remparts.

- Après avoir visité l'ensemble,
- Considérant sa situation face à la mairie
- Considérant l'intérêt que pourrait avoir cet ensemble pour la commune,

Monsieur le Maire précise ne pas prendre part au vote considérant qu'il est voisin direct de l'ensemble

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 10 voix POUR :

- PROPOSE l'acquisition de l'ensemble de ses biens cadastrés AC0236, AC0237 et Ac0238 situés 15 grande rue à RILLE au prix de 160 000 €
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'une de ses adjointes à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire

**4 – Demande de Financement FDSR et DETR 2023**

**D/2022-39**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le Conseil Départemental, comme les années passées, met à la disposition des communes de moins de 2 000 habitants, le Fonds Départemental de Solidarité Rurale (F.D.S.R.) pour 2023. Composé d'une enveloppe « socle » attribuée annuellement aux communes et d'une enveloppe « projet » mobilisable exceptionnellement.

La DETR est annuelle et les crédits **sont** votés chaque année par le Parlement. Le montant de la subvention susceptible **d'être** allouée **est calculé** par application d'un taux compris entre 20 et 80 % du montant des travaux subventionnable

Monsieur le Maire propose de présenter le projet phare du mandat avec le réaménagement des rues de l'église, du commerce, rue Philippe le bel et de la place de la bascule, cœur historique du bourg de RILLE

Considérant le dépôt du permis d'aménager le 08/07/2022 PA 037 198 22 10002 et de l'accord délivré par la Préfecture le 03/10/2022.

Le maitre d'œuvre estime les travaux à 200 272 €

**Il propose de retenir le plan de financement suivant**

dépenses		recettes	
maitrise œuvre	18 000,00 €	FDSR "socle"	5 962,00 €
coordination sps	2 100,00 €	FDSR" projet"	30 000,00 €
travaux	200 272,00 €		
		DETR	50 000,00 €
		autofinancement	134 410.00 €
	<b>220 372,00 €</b>		<b>220 372,00 €</b>

**Considérant que les appels d'offres ne sont pas lancés, il ne s'agit que d'une estimation**  
**Le Maire demande que l'appel de financement soit le plus haut possible.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'une de ses adjointes à déposer l'ensemble des demandes de financement concernant le projet d'aménagement du cœur de bourg.

**Informations diverses**

- Opportunité d'installer une borne wifi public en mairie
- Nouvelles règles de tri à compter du 1<sup>er</sup> janvier
- Date des vœux du maire fixé au vendredi 6 janvier 2023 à 18 h 30 à la salle des fêtes.

**Fin de séance : 20 h 00**

<b>RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022</b>				
<b>N° délibération</b>	<b>Nomenclature « Actes »</b>		<b>Objet de la délibération</b>	<b>Page</b>
	<b>Code</b>	<b>Thème</b>		
<b>D/2022-36</b>	8.4	Aménagement du Territoire	Convention implantation Armoire Enedis	46
<b>D/2022-37</b>	3.3	Locations	Tarif loyer logement Place François Hebert	46
<b>D/2022-38</b>	3.1	Acquisitions	Proposition achat Immobilier	47
<b>D/2022-39</b>	7.5	Subventions	Demande de financement FDSR -DETR 2023	47